

Madame, Monsieur,

Suite à des évolutions récentes du code du sport, la fédération a édicté des règles de sécurité pour vos activités.

Ces règles ont été élaborées dans le but de vous soustraire à des risques juridiques.

Vous trouverez ci-joint ce règlement relatif à la sécurité qu'il convient d'appliquer.

Nous reviendrons vers vous après l'été pour l'adaptation des règlements intérieurs.

Recevez, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Vincent HOHLER,
Président de la FFCK